

Rapport d'Activités 2020 de la FPHA

La fin de la mandature de la FPHA (2017-2020) a eu lieu au 9 décembre 2020. Conformément aux avis du CA de la FPHA du 10 juin 2020, un dossier de prorogation pour une durée indéterminée et un programme pluriannuel d'actions 2021-2025 a été construit au cours du troisième trimestre 2020 et été approuvé par le CA de la FPHA du 16 novembre 2020. Les membres fondateurs EDF et BPALC se réengagent fortement aux côtés de l'UHA pour cette nouvelle période (qui a également acté sa volonté de prorogation lors de son CA de décembre 2020) et de grands mécènes soutenant des actions fléchées (comme la MACIF pour la chaire ESS par exemple), la poursuite des activités de la FPHA au-delà de 2020 pourra se faire sur un rythme au moins équivalent à celui des années précédentes.

La situation sanitaire que nous avons connue courant 2020 a évidemment eu quelques impacts sur l'avancement des projets soutenus. La FPHA a souhaité réagir avec un effort particulier en direction d'un soutien renforcé aux étudiants :

En particulier, dès le mois de mai 2020, la FPHA a mis en place une **action de soutien destiné aux étudiants en difficultés suite à la pandémie Covid 19** en accord avec les services de l'UHA. Dès le mois de juin 2020, le reversement de 4050 € de dons de particuliers a été réalisé et l'action se poursuit depuis, les versements de dons étant fait intégralement aux services engagés dans l'aide aux étudiants.

La genèse de ce projet est due à la participation de personnels UHA et de personnes extérieures sensibles à la situation précaire des étudiants induite par la situation sanitaire du COVID 19. Les perspectives pour 2021 (les difficultés à trouver des stages ou des jobs, l'arrivée des nouveaux étudiants non équipés en informatique alors qu'une grande partie des enseignements se fait à distance, etc...) ne prévoyant pas d'amélioration de la situation, l'action restera ouverte en continu.

D'autres projets en direction des étudiants ont également été soutenus :

Réappropriation d'un lieu par les étudiants :

En collaboration avec plusieurs partenaires, a été conçu un terrain de tennis, un espace multi-sports, une zone de barbecue. Ce terrain dispose d'un accès règlementé mais totalement gratuit pour les étudiants de l'UHA et devait être opérationnel mi-juillet 2020. Le CLOUS de Mulhouse, pilote de cette opération, a dû reporter l'inauguration (à cause de la pandémie du COVID) à fin 2020. Les différents partenaires financiers sont les Compagnons du Devoir, l'UHA, la FPHA, le CNOUS, le CROUS de Strasbourg, le Conseil Départemental 68, la Ville de Mulhouse, la M2A, le District des Credits Mutuels de Mulhouse. Devant le succès de cette action, des fonds supplémentaires ont été ajoutés par le CLOUS et le montant global atteint la somme de 192K€ dont 10 k€ de la FPHA.

Projet entrepreneuriat étudiant / mission PEPITE ETENA

Un poste d'accompagnement a été créé dans le cadre d'ETENA ALSACE (étudiant entrepreneur en Alsace). Sa mission est de développer l'entrepreneuriat étudiant à l'UHA. Son poste est financé 50% par l'UHA via la FPHA et a 50% par l'UNISTRA, sur une période de 2 ans (mars 2019 - mars 2021). Jusque-là, 3 grandes thématiques ont été abordées : la sensibilisation (présentation, permanences, campagnes, évènements communs), la formation (UE libres, modules doctorants, D2E relais local) et l'accompagnement de 25 étudiants (en émergence, starter ou substitution de stage).

Un soutien supplémentaire de 2 k€ (dons de particuliers) a également été accordé aux actions d'associations étudiantes. En outre, comme pour les années précédentes, un soutien de 15 k€ à la mobilité étudiante à l'international a été versé, dans un contexte de mobilité extrêmement compliqué du fait de la pandémie.

Enfin, les actions de soutien aux projets de recherche a également été poursuivie pour un montant de 15 k€ ainsi qu'un soutien à l'action handicap pour 15 k€.

Parmi les projets de recherche soutenus, citons en particulier celui de la commande d'une prothèse de bras myoélectrique intelligente par les signaux EMG (l'objectif de cette action est d'aider au développement de prothèses myoélectriques peu chères en contournant les limitations d'une prothèse mécanique et en construisant une base de données avec les capteurs physiologiques non intrusifs).

L'année 2020 a également vu le lancement de la chaire ESS à l'UHA auquel la FPHA a participé grâce, en particulier, à une convention de mécénat signée entre la FPHA et la MACIF qui devient ainsi un « grand mécène » de la fondation avec un apport global de 100k€ (2020-2022). Un comité de pilotage, dont la MACIF et la FPHA sont membres de droit, est piloté par la Chaire ESS de l'UHA.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la FPHA ne dispose plus de personnel mis à disposition par l'UHA. Le dossier complet de prorogation de la FPHA a donc été finalisé en décembre 2020 par les membres du bureau, conformément aux décisions prises lors du CA de la FPHA le 16 novembre 2020 et par le CA de l'UHA le 14 décembre 2020, et a été adressé au Rectorat pour validation. La mise en place du nouveau programme d'actions 2021-2025 se fera par le nouveau CA de la FPHA qui sera constitué au courant du premier semestre 2021 après désignation des membres par les différents partenaires.

Fondation Partenariale Haute-Alsace – SIRET 790 124 887 0015

Compte bancaire CDC – IBAN FR 94 4003 1000 0100 0040 0736 G18 – BIC CDCG FR PP

Siège : Université de Haute-Alsace – 2, rue des Frères Lumière – F-68083 Mulhouse Cedex

Fondation@uha.fr